



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET
COMMUNE DE GRATENS

PROCES-VERBAL

Séance du 2 Mars 2023

N° 2/2023

Législature 2020-2026



ORDRE DU JOUR

1. Election d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès verbal du 05/01/2023.
3. Locations de la salle des fêtes
4. Renouvellement de la convention d'adhésion au service retraite du CDG31
5. Bulletin Municipal
6. Suivi dossiers d'urbanisme
7. Compte rendu de réunions
8. Actualisation des contrats d'entretien du paratonnerre et des cloches de l'Eglise suite à rachat de la SARL LEPICARD & MARTY par STE BODET CAMPANAIRE
9. Devis GESTAS Matériaux - Fourniture tuiles pour réfection toiture maison ACCA
10. Acquisition d'un camion benne d'occasion
11. Questions diverses

Séance du 2 Mars 2023

L'an deux mille vingt trois et le deux mars à dix neuf heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales(CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de GRATENS à la mairie, sous la Présidence de M. DUTREY Alain, Maire.

Etaient présents : M. CHAUVIN Olivier, M. DANGLA Claude, M. DUTREY Alain, MME LEMARCHAND Valérie, M. LAPIZE Patrick, M. MAUROY Frédéric, MME SAURRAT Catherine, MME SIADOUS Stéphanie.

Etaient absents : MME CACAULT Pénélope, M. MORIN Maurice, M. TOUSTOU Thierry.

Procuration (s) : M. MORIN Maurice à M. LAPIZE Patrick, M. TOUSTOU Thierry à M. DUTREY Alain.

1. Élection d'un secrétaire de séance

M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance.
MME SAURRAT Catherine est élue à l'unanimité.

M. le Maire est autorisé à ajouter à l'ordre du jour les points suivants : actualisation des contrats d'entretien du paratonnerre, des cloches de l'Eglise suite à rachat de la SARL LEPICARD & MARTY par STE BODET CAMPANAIRE - Devis GESTAS Matériaux pour la fourniture tuiles (réf : réfection toiture maison ACCA) et la proposition d'achat d'un camion benne d'occasion.

2. Approbation du compte-rendu du 05/01/2023

Le compte-rendu de la réunion du 5 Janvier 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Locations de la salle des fêtes – 2023DEL0011

M. le Maire invite le Conseil Municipal à statuer sur des nouvelles modalités de mise à disposition de la salle des fêtes afin d'y intégrer la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères, le coût de l'énergie ainsi que la possibilité de louer cette salle aux personnes extérieures à la commune. Une discussion s'engage notamment sur le lissage des tarifs et sur les modalités de locations aux extérieurs.

Après délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- l'instauration de nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 01/06/2023.
- d'ouvrir les locations aux personnes extérieures à la commune à compter du 01/06/2023 et cela pour une période test d'une année.
- de fixer les tarifs comme suit :

	Tarifs		Cautions	
	Sans Vaisselle	Avec Vaisselle	Salle	Ménage
Administrés	250 €	280 €	500 €	90 €
Extérieurs	500 €	530 €	500 €	150 €

- d'intégrer dans le contrat locatif les consignes de tri et d'évacuation des ordures ménagères.
- que la mise à disposition de la salle des fêtes s'entend du vendredi à partir de 17 h au dimanche jusqu'à 22 h avec obligatoirement un état des lieux d'entrée et de sortie.
- que les demandes de mise à disposition émanent d'associations communales extérieures seront soumises à l'avis des élus.

4. Renouvellement de la convention d'adhésion au service retraite du CDG31 - 2023DEL0012

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de proroger la convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne pour poursuivre le partenariat permettant de bénéficier d'informations et d'un appui technique dans la réalisation des dossiers retraite des agents communaux. Il en accepte les conditions et confère tout pouvoir de signature à M. le Maire dans le cadre de ce dossier.

5. Bulletin Municipal

Une réunion est programmée pour le 07/03/2023 à 18h30 pour la rédaction du prochain bulletin municipal.

6. Suivi dossiers d'urbanisme

M. le Maire et Madame SAURRAT énoncent les dossiers enregistrés depuis le précédent conseil à savoir neuf déclarations préalables de travaux et deux permis de construire. M. le Maire indique que la promesse de vente de l'unité foncière lieu-dit Sous le Canal a été signée sur la base de 17 lots. Le versement des fonds devrait intervenir d'ici 1 an et demi, temps estimé pour l'obtention des autorisations d'urbanisme. Le produit de la vente des deux lots vendus en diffus au prix de 65 000 € chacun sera lui encaissé dès la signature des actes, les futurs acquéreurs ayant obtenu et reçu notification de leur permis de construire respectifs.

7. Compte rendu de réunions

7.1. Communauté de Communes Cœur de Garonne

L'augmentation de la Taxe Foncière de 0,5 % pour couvrir un déficit de fonctionnement va être proposée au prochain conseil communautaire. M. le Maire tient à faire savoir qu'il se prononcera contre cette décision.

8. Actualisation des contrats d'entretien du paratonnerre et des cloches de l'Eglise suite à rachat de la SARL LEPICARD & MARTY par STE BODET CAMPANAIRE - 2023DEL0013

Le Conseil Municipal prend acte du courrier en date du 20/02/2023 l'informant du rachat de la SARL LEPICARD et MARTY par la Sté BODET CAMPANAIRE à compter du 13/02/2023. Cette dernière s'engage à reprendre à son compte et dans les mêmes conditions les contrats d'entretien des cloches et du paratonnerre de l'Eglise. M. le Maire reçoit tout pouvoir de signature dans le cadre de ce dossier.

9. Devis GESTAS Matériaux - Fourniture tuiles pour réfection toiture maison ACCA - 2023DEL0014

La réfection de la toiture de la maison des chasseurs, propriété de la commune, s'impose et doit être programmée dans les meilleurs délais. La fourniture de tuiles mécaniques a été chiffrée par la Sté GESTAS Matériaux à 3 903.70 € TTC. La réalisation des travaux et l'acceptation du devis sont validés par le Conseil Municipal qui inscrit cette dépense au budget 2023. Les membres de l'ACCA assureront la main d'œuvre. Les travaux seront validés par les élus.

10. Acquisition d'un camion benne d'occasion - 2023DEL0015

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la phase d'essai du camion benne sélectionné a été concluante. Son acquisition au prix de 7 500 € (sept mille cinq cent euros) est proposée pour pouvoir l'intégrer au budget 2023 et engager les démarches administratives liées à son achat, son assurance et son immatriculation après le vote du budget. Cette proposition est validée à l'unanimité des présents. M. le Maire reçoit tout pouvoir de signature pour conclure auprès de M. RUFAS Thierry l'achat du véhicule. Ce dernier s'engage à effectuer le contrôle technique et à procéder au remplacement de la courroie de distribution.

Les caractéristiques techniques de ce camion sont les suivantes :

Marque : CITROEN

Genre : CTTE

Type : JUMPER

Carburant : GO

Date de 1^{ère} mise en circulation : 15/01/2003

N° Immatriculation : DW - 566 -JV

11. Questions diverses

11.1. Distributeur automatique de Pizzas

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition commerciale.

11.2. GRAMALIX

Nous sommes conviés à une réunion le samedi 4 mars à Marignac-Lasclares au cours de laquelle la convention sera renouvelée.

11.3. Nettoyage de la toiture de l'Eglise

La recherche d'un prestataire pour le nettoyage de la toiture de l'Eglise est en cours. Un appel à bénévoles en vue d'une journée citoyenne est envisagé.

11.4. Circulation sur les axes routiers départementaux de la commune

M. le Maire fait communication du courriel d'un administré riverain de la RD 626 alertant les élus sur la vitesse excessive des véhicules y circulant et leur demandant de se saisir du problème.

Le Conseil Municipal décide d'en faire communication au secteur routier départemental en charge de cet axe routier et veillera à ce qu'une solution soit trouvée et élargie aux autres départementales desservant la commune.

11.5. Réunion publique

Le Conseil Municipal décide de programmer une réunion publique courant avril.

11.6. Porte d'entrée nord mairie

La porte d'entrée nord de la mairie a été remplacée par une huisserie s'harmonisant avec celles de la salle jouxtante.

11.7. Porte d'entrée du bureau du Maire

La porte d'entrée desservant le nouveau bureau du Maire a été changée à l'identique de celle de la salle du conseil municipal.

11.8. Suivi dossier DETR 2023

Nous sommes toujours en attente de la notification DETR 2023 par les services de la Sous-Préfecture de Muret.

11.9. Suivi travaux salle des associations

La maison des associations est en cours de finition. Les associations communales, les bénévoles, l'employé communal et M. le Maire participent activement à ce chantier. Le Conseil Municipal programmera son inauguration.

11.10. Arbres des naissances

Les naissances 2021 et 2022 seront respectivement représentées par un ginkgo et par un lilas des indes qui seront plantés aux abords de l'école la semaine prochaine. Les plaques sont en cours de réalisation.

11.11. Panneaux d'informations historiques

Des panneaux d'informations seront implantés aux abords de la croix de la passion, de l'Eglise, de l'Ecole et au cimetière (réf : tombe ROUZET-LAFAGE).

11.12. Numérotage nouvelles maisons

Une commande des numéros attribués aux nouvelles habitations sera passée pour remise aux intéressés.

11.13. Panneau espace de santé

La signalétique de l'espace de santé sis Route de Pouy de Touges sur le domaine public sera supportée par la commune.

11.14. Suivi Pool Routier

Un déplacement de cailloux sur le parking du cimetière, au plus près de la route, est programmé. L'impasse du Pilot sera quant à lui matérialisé à réception du panneautage.

11.15. Climatisation Ecole

Trois entreprises ont été consultées par Patrick LAPIZE pour la réparation et/ou le changement de mode de chauffage actuel de l'école en panne. Deux d'entre elles vont établir un devis sur la base de ces deux scénarios.

11.16. Prestataire Cantine Scolaire

Le prestataire cantine scolaire sera reçu le 9 mars à 17 h pour faire le point au regard du cahier des charges.

11.17. Devis postes informatiques

Olivier CHAUVIN se voit confier la recherche de postes informatiques neufs pour équiper le bureau des élus. Le devis obtenu sera pris en compte dans l'élaboration du budget 2023.

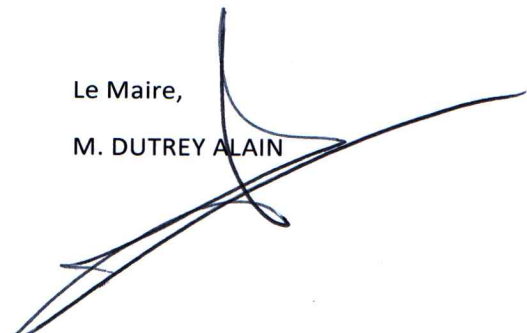
Fin de séance à 21h 05.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Signatures

Le Maire,

M. DUTREY ALAIN



Le Secrétaire de Séance,

MME SAURRAT Catherine

